

La prise en compte de la santé mentale dans les quartiers prioritaires

Atelier Santé Ville

2024

RESEDA
Réseaux de santé du bassin alésien
Atelier Santé Ville



Sommaire

- La démarche de l'ASV
- Orientations de l'ASV en termes de santé mentale
- Focus sur une action santé mentale
- Conditions pour une bonne articulation avec la politique de la ville

Fonctionnement de l'ASV

➤ Historique

L'association Reseda porte l'ASV depuis **2001**

L'ASV est inscrit dans **une politique de santé locale basée sur le travail en réseau** et **une démarche territorialisée de santé** existante sur le bassin sanitaire depuis le début des années 90.

Depuis 2011, s'articule au sein des axes prioritaires du **Contrat Local de Santé (CLS)**

➤ Gouvernance

- Un comité technique et de pilotage de l'ASV
- Participation aux comités de pilotage et technique des contrats de ville et aux conseils citoyens
- Des liens avec les chefs de projets des contrats de ville, la réussite éducative

➤ Coordination – Animation

- Une coordination des groupes de travail des différents territoires
- Un accompagnement des acteurs – dont les habitants dans leurs projets
- 1 coordinatrice ASV à 1 ETP qui fait partie de la même équipe que les coordinateurs CLS, les coordinatrices des réseaux de santé de Reseda, le service santé d'Alès Agglomération, les CPTS et le DAC

Objectifs de l'ASV Pays Cévennes

➤ Ses objectifs :

- Faciliter **l'accès aux droits et aux soins** de 1er recours des personnes en situation d'exclusion sociale et/ou économique
- ➔ • Contribuer à **la prévention de la souffrance psycho-sociale** et à l'accès aux soins en santé mentale
- Améliorer la **prévention, le repérage, le dépistage** et l'accompagnement vers le soin des personnes ayant des **conduites addictives**
- Agir de manière précoce et préventive sur les risques de **malnutrition, de surpoids et d'obésité**

Géographie prioritaire

2024

Les quartiers politiques de la ville (QPV) sur le Pays Cévennes



Les qpv

Les quartiers prioritaires à Alès :

- Quartier Cévennes
- Quartier Centre ville d'Alès
- Quartier Près-Saint-Jean
- Quartier Cauvel-La-Royale Rochebelle
- Quartier Tamaris

Les quartiers prioritaires à La Grand-Combe, aux Salles du Gardon, et à Branoux-Les-Taillades:

- Quartier Centre ville-Arboux
- Quartier Trescol-La Levade
- Quartier L'impostaire
- Quartier Bas village
- Quartier La plaine
- Quartier Le Galissard

Le quartier prioritaire d'Anduze :

- Quartier Centre ville d'Anduze

Le quartier prioritaire de Saint-Ambroix :

- Quartier l'Ecusson

Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) répartis sur :

- 6 communes
- 2 Communautés de Communes

Articulation CLS-ASV

- L'ASV est un dispositif de mise en œuvre des axes d'intervention du CLS et en particulier des axes en lien avec ses objectifs stratégiques

Axes n° 4 « Personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité », n°9 « Accès aux droits, à la prévention et aux soins », n°2 « Santé jeunes », n°6 « Addictions », n°7 « Alimentation santé » et n°5 « Santé mentale »

Exemples :

L'accès aux soins

Réseaux Santé Vie Sociale, **Atelier Santé Ville**, DAC Obésité pédiatrique, Soins palliatifs, santé mentale



-l'ASV permet de faire un focus (« effet loupe ») dans les QPV de l'animation territoriale réalisée dans le cadre du CLS : adapter les dispositifs de droit commun aux besoins spécifiques des QPV en lien avec la population et les acteurs de santé

L'ASV
un dispositif de
mise en œuvre des
axes d'intervention

Les publics fragilisés

Réseau Santé Vie Sociale
Atelier Santé Ville

En lien avec les réseaux addictologie, santé mentale, périnatalité, obésité...

Orientations de l'ASV en termes de santé mentale

- **Constats :**

QPV Alès :

Une souffrance psychosociale : des pathologies psychiatriques en augmentation et ce en lien avec la rupture et l'isolement.

Un mal-être et une souffrance psychique des jeunes avec en conséquence des difficultés de scolarisation, d'échec scolaire et des troubles graves du comportement.

Soutien à la parentalité sur le versant de la santé mentale (besoin de répit, aidants, charge mentale quotidienne)

Une difficulté d'accès aux soins psychologiques en lien avec le coût, la mobilité et les représentations.

Nécessité de soutenir les pratiques des directeurs d'association (supervision psychologique) et les animateurs afin qu'ils puissent orienter le public vers le droit commun et s'interroger sur jusqu'où aller dans leurs pratiques.

QPV La Grand Combe :

Une souffrance psycho-sociale et des pathologies psychiatriques avec de véritables difficultés de prise en charge compte tenu des ressources insuffisantes. Une intervention de l'EMPP qui constitue un réel soutien pour les professionnels du secteur.

QPV Anduze :

Une souffrance psychosociale avec des pathologies psychiatriques qui augmentent et ce en lien avec la rupture et l'isolement.

QPV Saint Ambroix :

Une souffrance psychosociale qui augmente et une dégradation de la santé mentale avec des difficultés pour les prises en charge : un besoin de concertation grandissant pour faciliter l'orientation et la prise en charge des patients et éviter la déperdition d'énergie des professionnels en place.

Diversité de projets possibles

- Bien être, culture, prendre soin de soi (accompagne associations d'insertion, de patients...) : ateliers yoga, lecture et activités artistiques.
 - Communiquer, gestion du stress, des émotions
 - Projet sophrologie, balade pédestre, alimentation : répit parental et prévenir l'épuisement
 - Action Sport santé
 - Forum santé mentale - Ateliers : Alimentation, vie affective et sexuelle, bricolage, thérapie, addictions, sommeil, prévention des risques internet et réseaux sociaux, harcèlement, bien être et santé globale
 - Groupe de travail de professionnels
 - Groupe de paroles
- **Bénéficiaires des actions** : parents et enfants, familles, jeunes, bénéficiaires du RSA, adultes en situation de handicap et des professionnels par le biais d'un groupe de travail.
- **Objectifs des actions** : restaurer ou maintenir la confiance en soi, et favoriser le lien social et le bien-être

FOCUS ACTION SANTE MENTALE



Séances de supervision psychologique à destination des responsables d'associations

Contexte	Objectifs
<p>C'est à partir de la demande des personnels de direction des structures qui sont souvent confrontés à une solitude face aux décisions à prendre, que ces séances ont été construites pour permettre de travailler sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- la prise de distance face à des situations complexes- le travail sur la culpabilité de l'accompagnement- le secret professionnel- la limite de l'accompagnement (de quelle manière passer le relais, mettre en lien, orienter)- la gestion du stress (connaître les mécanismes du stress et leurs conséquences sur soi, les autres, l'environnement de travail)	<p>→ Permettre aux dirigeants des associations de trouver des axes de compréhensions et des outils nécessaires pour les répercuter dans leurs équipes.</p> <p>→ Echanger et partager autour des circonstances et d'évènements professionnels complexes de manière commune et interdisciplinaire vécus dans le monde du travail.</p> <p>→ Identifier les situations à risques professionnelles et personnelles pour ajuster et enrichir ses stratégies comportementales.</p> <p>→ Se doter d'outils et de solutions individuels et collectifs pour prévenir les risques sur la santé physique et psychique.</p> <p>Public cible : <u>responsables de petites associations du territoire intervenant en qpv</u></p>

Séances de supervision psychologique à destination des responsables d'associations

Bilan et perspectives

Thèmes abordés lors des séances :

Management (déléguer, exprimer remerciements, éviter non-dit)

Concilier vie professionnelle vie privée

Gestion des émotions (gestion stress, des conflits...)

Gestion du temps de travail

Espace de supervision avec un autre directeur d'association peut être intéressant et éviter le coût financier d'un superviseur

>Action financée par l'ANCT

3 séances ont permis aux participants de verbaliser, **partager des faits, des questionnements, ne pas être seul à se débattre, échanger des bonnes pratiques** et de voir une situation différemment, avec d'autres aspects et **solutions qui sont à prendre ou à laisser selon le souhait de chacun.**

Nombre de participants au total : 7 participants – 13 participations

>Charte de confidentialité

Quelques ressources en santé mentale

- Lien vers le site Viapsy qui répertorie toutes les ressources psy du Gard (et d'occitanie) : <https://viapsy.fr/>
- Dispositif de prise en charge de 8 séances par an avec un psychologue, remboursées par la CPAM et la mutuelle : professionnels agréés par la CPAM. Suppression de l'obligation d'adressage par le médecin traitant. Passage de 8 à 12 séances.
Cf annuaire : <https://monsoutienpsy.sante.gouv.fr/annuaire>
- <http://www.psycom.org/> Psycom est un organisme public d'information, de formation et de lutte contre la stigmatisation en santé mentale. Il aide à mieux comprendre les troubles psychiques, leurs traitements et l'organisation des soins psychiatriques.

Cf brochures : <https://www.psycom.org/agir/la-promotion-de-la-sante-mentale/la-sante-mentale-dans-la-cite/>

<https://www.psycom.org/comprendre/la-sante-mentale/la-sante-mentale-et-lemploi/>

Conditions pour une bonne articulation avec la politique de la ville

- Définir un cadre précis mais souple
- Importance du travail collectif
- Participations aux instances politique de la ville
- Participations des techniciens politique de la ville aux instances de l'ASV
- Réunions de préparation sur des projets spécifiques et de suivi des projets
- Lien avec le GIP PVAC

Je vous remercie de votre attention